



BELGI QUE-BELGI E
P.P.
6200 CHATELET 1
P 501207

Trimestriel n°63 03/15
Edit. resp. : Renard Martine

Place Wilson, 126
6200 Châtelineau
☎ : 071/ 39.79.65.
☎ : 071/ 39.79.97.

Le Magazine des patients et soignants de la Maison Médicale La Brèche

Un départ se combine souvent avec une arrivée ...

En effet, Quentin Evrard, notre kinésithérapeute s'en va vers d'autres perspectives professionnelles et laisse sa place à Nicolas Degrève !
Il a pris la plume pour se présenter ...

Bonjour à tous,

Je m'appelle Nicolas Degrève et vous aurez l'occasion de me croiser à de nombreuses reprises à la maison médicale. En effet, je suis le nouveau kinésithérapeute qui vient renforcer l'équipe déjà composée de Marie et Amar.

J'ai 24 ans et j'ai terminé mes études de kiné à Bruxelles en 2014. Je suis dans le scoutisme depuis l'âge de 6 ans ... et j'y suis toujours en tant que chef d'unité ! De manière générale, j'adore le sport qu'il soit actif (judo, athlétisme, squash, vélo, mini-foot ...) ou passif... à la télévision ! Si ces dernières années j'ai diminué ma pratique sportive, je reste malgré tout actif, même si mon tour de taille en atteste le contraire.

Je finirai en vous souhaitant une très bonne année 2015, que celle-ci vous apporte tout ce que vous désirez mais surtout la santé. Au plaisir de vous croiser et de tailler une bave avec vous.

A bientôt.

Nicolas

**La chirurgie
de l'obésité**
Pg 2

**Médicaments
et Pub !**
Pg 5

Le Tabac
Pg 6-7

**Nouvel
horaire
médecin**
Pg 8

Qu'est ce que le bypass?

Le bypass appelé chirurgie bariatrique est un type de chirurgie qui vise à diminuer l'apport calorique journalier d'une personne afin de perdre du poids. Il s'agit d'un traitement chirurgical de l'obésité. Il est parfois vu comme une solution miracle mais qu'en est-il réellement ?

Tout d'abord, la chirurgie bariatrique est balisée par des lois depuis 2007 afin d'éviter les interventions « sauvages ». Le texte de loi impose que le patient ait au moins 18 ans et qu'il/elle ait suivi(e) un régime pendant au moins 1 an. La décision d'opérer doit être prise en équipe multidisciplinaire c'est-à-dire une équipe comprenant un diététicien, un médecin, un psychologue ou un psychiatre, ...

Pour bénéficier du remboursement, le patient doit avoir un indice de masse corporelle plus grand que $40\text{kg}/\text{m}^2$ ou de $35\text{kg}/\text{m}^2$ avec une complication liée à l'excès de poids.

L'indice de masse corporelle correspond au poids en kilogramme divisé par la taille en mètre au carré. C'est un indicateur assez fiable pour déterminer si, par rapport à la taille, on se situe en poids normal, excès de poids ou obésité.

Poids (kilo)

Taille (m) x Taille (m)

Il existe plusieurs types d'interventions. Il y a les chirurgies visant à diminuer la capacité totale d'aliments ingérés qui sont dites de restrictions et celles qui diminuent la quantité d'aliments absorbés. On parle alors de malabsorption.

Les trois chirurgies les plus fréquentes sont l'anneau gastrique, la gastrectomie de Sleeve et le bypass.

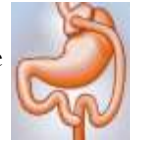
L'**anneau gastrique**, comme son nom l'indique, consiste à poser un anneau autour de l'estomac pour en diminuer le volume. L'anneau est posé de façon à créer une petite poche. De cette façon, on se sent plus vite « rempli » et on mange moins. Cette intervention ne convient pas aux « grignoteurs » vu qu'ils ne remplissent jamais entièrement leur estomac.



La **gastrectomie de Sleeve** est une ablation de deux tiers de l'estomac. On retire notamment la partie qui sécrète l'hormone de la faim (la ghréline). On diminue ainsi la capacité totale de l'estomac. Cette technique est irréversible.



Pour finir, le **bypass** est une technique qui diminue le taux d'absorption des aliments. On fait simplement aboucher l'estomac plus loin sur l'intestin grêle (le petit intestin). Ainsi les aliments passent moins de temps dans cette partie et sont donc moins absorbés. On combine le plus souvent avec une diminution de la capacité totale de l'estomac.



En terme d'efficacité, ces techniques s'équivalent. La perte de poids et surtout la diminution des complications liées à l'obésité est maintenant assez claire et justifie que l'on puisse proposer ces techniques. Cependant, ces chirurgies ne sont pas dénuées d'effets secondaires ni de complications. En effet, la mortalité de ce type d'intervention n'est pas nulle. Pour le bypass, elle est d'une moyenne de 0,5 à 1%. La douleur post-opératoire ainsi que celle lors d'excès alimentaires ne sont pas négligeables. Les patients opérés sont plus à risque également de reflux, de diarrhée chronique et parfois de dénutrition. La perte de poids fait place à un excès de peau au niveau de l'abdomen, des cuisses et des bras. Notons également que ce sont des traitements qui sont en grande partie irréversibles et mutilants. Pour finir, le risque de reprise de poids n'est jamais entièrement nul surtout s'il n'y a pas de changement d'alimentation.

Il est important d'en mesurer le pour et le contre. En cas d'obésité importante, la chirurgie doit être vue comme la solution ultime après que toutes les autres méthodes non-invasives aient été mises en échec.

Afin d'obtenir des résultats durables, un changement d'habitude de vie et surtout alimentaire est essentiel. Un suivi au niveau médical, diététicien et psychologique est indispensable. Il est donc primordial lorsque l'on se dirige vers ce genre de thérapeutique de s'orienter vers des centres dans lesquels on rencontre tous les intervenants et avec lesquels on est à l'aise.

Comme chaque année, les médecins de la maison médicale accueillent des stagiaires.

En ce début d'année 2015, nous recevons :

- ▶ Valentine Pepinster du 2 mars 2015 au 24 avril 2015.

Mademoiselle Pepinster est en dernière année de médecine et désire faire la spécialisation en médecine générale.

- ▶ Florine Courtin du 3 au 5 juin 2015.

Mademoiselle Courtin est en 3^{ème} année de médecine et souhaiterait voir à quoi ressemble la médecine générale.

Nous profitons de cette annonce pour vous rappeler qu'il vous est toujours possible de demander que le stagiaire sorte du cabinet médical mais nous vous rappelons également qu'ils sont soumis au secret médical au même titre que les médecins et que toutes les consultations ont un intérêt pédagogique important.

Retrouvez-nous
Sur notre site internet
<http://www.labreche.be>

Médicaments et publicité !

Les médicaments font parties de la vie courante et rares sont ceux qui n'en n'utilisent jamais. Ils sont essentiels à la santé. Cependant, on oublie trop souvent que c'est également une marchandise, un produit fabriqué par les compagnies pharmaceutiques. Pour ces dernières, les buts recherchés ne sont pas exactement les mêmes que pour les patients.

En effet, pour le grand public, un médicament doit soigner et être le moins cher possible. Alors que pour les producteurs de médicaments, il doit rapporter. Ils doivent donc en vendre un maximum. Pour arriver à cela, ils utilisent



toute une série de stratégies dont la publicité.

La publicité est utilisée pour faire connaître leurs produits du grand public. Les produits de comptoir c'est-à-dire les médicaments que l'on peut se procurer sans ordonnance, peuvent bénéficier d'une publicité. Elle est

réglémentée par des lois strictes. Elle doit obligatoirement contenir les termes que l'on connaît par coeur à force de les entendre : « ceci est un médicament » ; « pas d'utilisation prolongée sans avis médical » ; « lisez attentivement la notice » « Demander conseil à votre pharmacien ».

Les médicaments soumis à ordonnance ne peuvent pas eux faire l'objet de publicité. Les compagnies ont trouvé une parade à cette interdiction pour augmenter leurs bénéfices. Elles sensibilisent la population à des problèmes de santé particuliers pour inciter les gens à consulter leur médecin. Par exemple, elles sensibilisent au méfait du cholestérol ou insistent sur l'intérêt de consulter un médecin en cas de troubles érectiles.



Pfffff.....

A
L
E
R
T
E
P
U
B
!

Une autre façon de faire plus de bénéfices est de faire croire au public qu'on sort une nouveauté révolutionnaire dans le traitement de maladies fréquentes. La publicité touche de cette façon un large public. Par exemple, en période hivernale, on voit toute une série de publicités pour des médicaments qui guérissent les rhumes. Dans la majorité des cas, il s'agit de médicaments déjà existants mais avec d'autres associations et un nom plus vendeur.

Les médicaments ne sont certainement pas tous mauvais mais on doit toujours garder à l'esprit que les gens qui les produisent ne cherchent pas le bonheur des patients mais simplement à vendre leurs produits.

**« Le tabac ... et pourquoi pas une vie sans toi ? »
Ensemble, on est plus fort.**



Vous fumez.

L'envie d'arrêter vous tourmente l'esprit ou vous effleure à peine? Quelle que soit votre situation, y penser est déjà un premier pas franchi vers le changement.

La maison médicale vous propose de vous aider dans votre questionnement et de vous accompagner sur le chemin que vous aurez choisi.

Comment ?

En participant à un espace de paroles et d'écoute dans un climat d'entraide.
6 séances de 1h30 (1 séance par semaine).

Pour chaque rencontre, un thème vous sera proposé et sera animée par des soignants de la maison médicale (infirmière, kiné, médecin, psychologue, diététicienne).

Notre objectif est tout sauf vous stresser ou vous mettre en difficulté. Il s'agit de se préparer, en groupe, à l'arrêt du tabac. Nous réfléchissons ensemble à votre consommation de tabac, la place qu'il occupe dans votre vie, comment trouver des ressources, identifier les difficultés et les obstacles à surmonter, chercher des solutions, comment s'y prendre, échanger des astuces, se sentir entouré et soutenu,...

Quand ? En Avril et Mai 2015 à la maison médicale.

Participation de 6 € pour les 6 séances.

Inscription obligatoire (groupe limité) et participation vivement souhaitée à toutes les séances.

Une séance d'information sur les possibilités d'aide à l'arrêt du tabac sera organisée au début du printemps.

Avec le soutien de la Région Wallonne



Info congés

Le Dr Stefan Alina sera en congé

du 24/02 au 06/03 inclus

Le Dr Catinus Pierric sera en congé

du 23/03 au 27/03 inclus

Le Dr Renard Martine sera en congé

du 06/04 au 10/04 inclus

Horaire des consultations médecins

LUNDI	Dr. RENARD de 8H15 à 10h30 Dr. STEFAN Dr. CATINUS De 09h15 à 10h30	Dr. PIERARD de 13H30 à 16H	Dr. VAN LAETHEM de 16h à 18h Dr. STEFAN Dr. CATINUS de 16H à 18H30
MARDI	Dr. VAN LAETHEM de 8H15 à 10h30	Dr. CATINUS de 13H30 à 16H	Dr. RENARD de 17H à 18H30 Dr. STEFAN De 16h à 18h30
MERCREDI	Dr. STEFAN de 8H15 à 10H00 Dr. CATINUS De 11h30 à 12h30	Dr. RENARD de 14H45 à 16H30	Dr. PIERARD Dr. STEFAN de 16H à 18h30
JEUDI	Dr. CATINUS de 8H15 à 10H30	Dr. RENARD de 13H30 à 16H	Dr. PIERARD Dr. VAN LAETHEM de 16H à 18H30
 VENDREDI	Dr. PIERARD de 8H15 à 10H30 Dr. RENARD De 09h15 à 10h30	Dr. STEFAN de 15H à 17h30 Dr. CATINUS De 15h à 16h et de 17h à 18h	Dr. VAN LAETHEM de 17H à 18H30

ATTENTION: TOUTES LES CONSULTATIONS SONT SUR RENDEZ-VOUS

Tel: 0711/39.79.65.